

QUIZZ

Formation et sensibilisation au médicament pour les accompagnants

Ce quizz vous est proposé dans le cadre de la formation « Les médicaments en établissement accueillant des personnes en situation de handicap ».

Nous vous incitons à le remplir avant la formation et à la fin de cette dernière afin que vous puissiez évaluer les connaissances acquises.

Question 1 : Concernant le médicament (cochez les réponses vraies) :

Un médicament peut être utilisé pour éviter une maladie, traiter une maladie ou diagnostiquer une maladie

VRAI. Le médicament peut avoir un rôle diagnostic, préventif ou curatif

L'efficacité d'un médicament peut dépendre de l'heure de prise

VRAI. Certains médicaments doivent être pris à heure fixe, d'autres le soir, etc...pour améliorer leur efficacité ou limiter l'apparition d'effets indésirables.

Toutes les gélules peuvent être ouvertes et mélangées dans de l'eau

FAUX. Le fait d'ouvrir certaines gélules ou d'écraser certains comprimés peut modifier leur efficacité. Consulter la liste des comprimés écrasables ou gélules pouvant être ouvertes de l'OMEDIT de Normandie

Les médicaments à conserver au réfrigérateur ne doivent pas être rangés dans le bac à légumes ou dans la porte du réfrigérateur

VRAI. Il ne faut pas ranger les médicaments dans le bac à légumes ou dans la porte du réfrigérateur car la température n'y est pas optimale

Les médicaments doivent toujours être pris pendant les repas

FAUX. Certains médicaments doivent être pris au cours des repas, mais d'autres en dehors. L'alimentation et les boissons peuvent entraîner des interactions avec certains médicaments et les rendre inefficaces ou toxiques

Seuls les effets indésirables graves peuvent être déclarés en pharmacovigilance

FAUX. Tout effet indésirable suspecté doit être déclaré. En fonction des protocoles en vigueur dans votre établissement, rapprochez-vous de l'IDE, médecin ou pharmacien ou contactez le centre de pharmacovigilance

Question 2 : Je peux (cochez les réponses vraies) :

- Ranger mon déjeuner dans le même réfrigérateur que les médicaments
FAUX. Les médicaments thermosensibles doivent être conservés dans des réfrigérateurs dédiés à cet effet.
- Donner un médicament seulement s'il y a une ordonnance ou un protocole
VRAI. Tout médicament donné doit être prescrit (ordonnance ou protocole nominatif)
- Préparer les médicaments dans le pilulier si l'IDE me le demande
FAUX. La préparation de pilulier est réservée à l'IDE, au pharmacien ou au préparateur en pharmacie sous responsabilité du pharmacien
- Donner au patient tous les médicaments à l'exception des médicaments injectables
FAUX. L'aide à la prise concerne les médicaments dont la nature ne présente aucune difficulté d'administration ni d'apprentissage particulier, à l'exception des formes injectables
- Utiliser la même pipette d'une solution buvable pour plusieurs résidents auxquels je dois donner la même solution buvable
FAUX. La pipette doit être propre à un seul patient.
- Mélanger les solutions buvables d'un patient pour faciliter la prise des médicaments
FAUX. Il ne faut pas mélanger les solutions buvables entre elles car il existe un risque d'interactions

Question 3 : Je dois (cochez les réponses vraies) :

- Vérifié sur le pilulier l'identité du patient avant de donner les médicaments
VRAI. Avant d'administrer un médicament toujours respecter la règle des 5B : Bon patient ; Bon médicament ; Bon dosage ; Bonne voie d'administration ; Bon moment
- Jeter les médicaments non administrés
FAUX. Prévenir l'IDE que le médicament n'a pas été administré et voir avec elle la marche à suivre
- Prévenir immédiatement l'IDE ou le médecin si le résident présente un effet indésirable suite à l'administration du médicament
VRAI. Il faut reporter tout effet indésirable suspecté soit à l'ide ou au médecin ou en cas d'absence au centre régional de pharmacovigilance (en fonction des procédures en vigueur dans l'établissement)
- Ecraser tous les comprimés si le résident n'arrive pas à les avaler
FAUX. Le fait d'ouvrir certaines gélules ou d'écraser certains comprimés peut modifier leur efficacité. Consulter la liste des comprimés écrasables ou gélules pouvant être ouvertes de l'OMEDIT de Normandie
- Prévenir l'IDE si un résident ne prend pas son traitement
VRAI. Il faut prévenir l'IDE dès qu'un médicament n'est pas pris et l'informer du motif de non prise
- Inscrire le nom du résident et la date d'ouverture sur les flacons multidoses de médicaments
VRAI. Cela permet d'identifier nominativement le flacon et de respecter la durée de conservation après ouverture